Noal-Pondi Infos

Bulletin Municipal de Noyal-Pontivy
Numéro 11 – Juillet 2019 - Trimestriel

Juin 2019

Inauguration du minibus communal, p5

Trois défibrillateurs p3

Label A p7

Voyage Maisons Fleuries p9

Juillet 2019 — n° page

ÉDITORIAL	3
RÉTRO	4-5
ENFANCE-JEUNESSE	6
TY NOAL	7
ÉCONOMIE	8-9
CONSEIL MUNICIPAL	10-11
AGENDA	12

Le bureau de La Poste de Noyal sera fermé semaines 28-29-30 : du lundi 8 juillet (inclus) au lundi 29 juillet (inclus)

Horaires d'ouverture du bureau
Mardi au samedi : **9h à 12h**

Levée du courrier
Lundi au vendredi : **16h**
Samedi : **10h30**

Mairie

Place du Manoir 56 920 Noyal-Pontivy
☎ **02 97 38 30 66**
E-mail mairie@noyal-pontivy.fr

Horaires
Lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-17h30
Permanence état civil : **Samedi** 9h-12h

Retrouvez l'info de la commune sur le site
www.noyal-pontivy.fr
ou flashez

et **Mairie de Noyal-Pontivy**
ou flashez

Participez à l'inventaire du patrimoine bâti de Noyal-Pontivy

1800 fiches de recensement déjà réalisées mettent en lumière les richesses qui font le patrimoine de Pontivy Communauté : maisons et fermes à l'authenticité préservée, chapelles si nombreuses et diverses, manoirs, puits, fours à pain. L'histoire du territoire et le portrait de ses habitants, au passé comme au présent, se lisent dans les pierres.
Passionné(e) d'histoire, vous souhaitez participer à l'inventaire de Noyal-Pontivy et rejoindre l'équipe constituée : **Anne-Marie Troudet** et **Patrick Hamon**.

Contact : Claire Tartamella ☎ 02 97 25 04 10
Service patrimoine de l'office de tourisme de Pontivy Communauté,
claire.tartamella@pontivycommunauté.com

Les nouveaux bénévoles seront formés pour pouvoir, à leur tour, apporter leur pierre à l'édifice.

Petit tuto' pour accéder aux données des bénévoles
pour découvrir le travail déjà réalisé :
- Se rendre sur le site http://kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine/
- Fermer la fenêtre de présentation générale de Kartenn
- Colonne de gauche : décocher « rechercher des éléments patrimoniaux » et cocher « recensement par opération »
- Fenêtre avec la photo de la maison : cliquer sur la flèche
- Menu déroulant : cliquer tout en bas de cette fenêtre sur « Pontivy communauté »
- Zoomer sur le nuage de points violets : en cliquant sur un point, vous aurez les détails de la fiche de recensement.

Prochain bulletin : semaine 44 (octobre 2019)

Directeur de la publication : Marc Kerrien
Responsable de la rédaction : Commission communication
Conception et réalisation : Service communication
Impression : Copyplan Tirage : 1 700 exemplaires
Noal-Pondi Infos est une publication trimestrielle.

Démolition de Bon Repos,

Une page importante de la vie de notre commune se tourne avec la démolition de l'ancienne maison de retraite.

Beaucoup d'entre vous avaient un lien affectif avec ces bâtiments dans lesquels vous avez accompagné un père, une mère.

Grâce au dévouement des personnels chacun a pu y être accueilli avec douceur et professionnalisme. La vie de la maison était rythmée par les départs et les arrivées.
Les nouveaux arrivants y trouvaient rapidement leur place.
Ty Noal a pris la place de Bon Repos pour le plus grand bien de tous.

Après de nombreuses études tant techniques qu'environnementales, le conseil municipal a validé le projet de pôle culturel en y associant des halles pour le commerce ainsi que des toilettes modernes que beaucoup attendent.
Si nous voulons garder un dynamisme au cœur du bourg c'est à cet endroit précis qu'il faut construire, pour la proximité des écoles et la facilité d'accès pour tous.
Au fur et à mesure des rénovations et constructions nouvelles chacun s'appropriera à sa manière, cet outil culturel et commercial.

Marc Kerrien, Maire

Bruits et nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'**aux horaires suivants** :

Lundi au samedi 9h-12 h et 14h-19h
Dimanche et jours fériés 10h-12h

Arrêté préfectoral du 10 juillet 2014
« Lutte contre les bruits de voisinage »

Votre tranquillité et celle de vos voisins dépendent du respect de cette réglementation, mais aussi de la simple conscience que l'on gêne.

Les véhicules à moteur, les propriétaires d'animaux doivent veiller à ne pas émettre de bruits de nature à gêner leur entourage par leur intensité et leur durée.

En cas de risque de tapage nocturne exceptionnel avertissez au préalable vos voisins et essayez au maximum de limiter les désagréments. En tant que voisin, acceptez également que votre tranquillité soit quelquefois perturbée.

Ne réagissez donc pas à chaque nuisance ponctuelle, mais cherchez un terrain d'entente.

Trois DAE

La commune a remplacé l'ancien **D**éfibrillateur **A**utomatisé **E**xterne présent au complexe Noal Sports et en a installé deux nouveaux.

Ils se situent :
- **Sous le porche de la mairie**
- **Rue des écoles**
- **À l'entrée de la salle Perceval**

En septembre, la commune proposera une formation aux associations.

Mercredi 8 mai : nouveau drapeau et remise de médailles

Les Noyalais ont participé massivement à la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale.
Réunis au monument aux morts, les enfants des écoles Françoise Dolto et Sainte-Noyale ont partagé la lecture d'extraits du poème « Liberté » de Paul Eluard :

« … Sur chaque bouffée d'aurore
Sur la mer sur les bateaux
Sur la montagne démente
J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer Liberté »

Puis le maire a remis le nouveau drapeau des anciens combattants financé par la municipalité, à son porteur Alphonse Oliviéro, ancien combattant d'Algérie. Le drapeau daté de la Paix de 1918 sera mis sous verre et conservé à la mairie pour perpétuer le devoir de mémoire.

À l'issue de la cérémonie, le colonel Daniel Péré, président des Opex de Bretagne a mis à l'honneur le caporal Romuald Marsac, Pontivyen et le Noyalais, le caporal Dominique Léveillé qui a reçu la Croix du combattant et la médaille de la Reconnaissance de la Nation démontrant son courage et son dévouement au sein d'une section de combat parachutiste : de 1981 à 1984, il a participé à l'opération Barracuda, en Centrafrique sous les ordres du général Bigeard, puis s'est engagé dans la force d'interposition pour protéger le camp de réfugiés de Sabra et Chatila au Liban, avant de servir en Centrafrique, au Gabon puis au Tchad.

Jeudi 23 mai 19h, salle du conseil, réunion publique sur le **R**èglement **L**ocal de **P**ublicité **i**ntercommunal

Pontivy Communauté

Mardi 18 juin 18h, salle Lancelot
Conseil communautaire

Nouveaux Noyalais et fête de la famille

Samedi 25 mai, salle Galaad, réunion de présentation de la commune aux nouveaux habitants, en présence d'acteurs de la vie noyalaise.

Le même jour, invitation des 39 bébés nés en 2018 pour échanger sur l'accueil des enfants à Noyal et les dispositifs de la petite enfance sur le pays de Pontivy.

Inauguration du minibus communal

Mercredi 12 juin 19h, à la mairie : Avec les entreprises partenaires, inauguration du minibus de neuf places mis à disposition prioritairement au service enfance-jeunesse, pour l'accueil de loisirs de l'été, puis aux associations à partir de septembre 2019.

Fête de la musique

Vendredi 21 juin parc du Coguen : Conservatoire de musique de Pontivy, Entre temps, Bob & Flanagan, feu d'artifice en musique associé à une projection sur grand écran et Thibault Ropert DJ pour clôturer la soirée.

Portes ouvertes et fin d'année

Vendredi 29 mars, école Ste-Noyale

Fête de l'école F. Dolto
samedi 18 mai

Vendredi 24 mai, école F. Dolto

Dimanche 23 juin
kermesse de l'école Ste-Noyale

Permanences pour les inscriptions aux écoles

École Françoise Dolto

En juillet : Lundi 8 et mardi 9 **14h-18h**
En août : Mercredi 28 et jeudi 29 **14h-18h**

Veuillez prendre contact avec la mairie et téléphonez à
Annyvonne Ernoult, directrice :
☎ 02 97 38 38 79
ou ecole.noyal.pontivy@wanadoo.fr

École Sainte-Noyale

En juillet : Lundi 8 **9h-12h et 14h-16h30**
et mardi 9 **9h-12h**
En août : Mardi 27 et mercredi 28 **9h-12h**

La directrice, Murielle Macé
se tient à la disposition des familles :
☎ 02 97 38 31 44
ou direction@ecole-sainte-noyale.fr

1ère « boum » du CME

Vendredi 7 juin : Belle réussite avec 70 participants.

Carte+, pensez à la rentrée

N'oubliez pas de créditer le compte famille :

- À l'accueil de la mairie, **en espèces ou par chèque** à l'ordre de **« Régie produits divers Noyal-Pontivy ».**
- **Par télépaiement** sur le service sécurisé de consultation en ligne : www.noyal-pontivy.fr

CARTE+

Retrait des badges pour les enfants nouvellement inscrits et ceux ayant un badge provisoire à la mairie **à compter du jeudi 29 août 2019.**

Jardinage

Jeudi 2 mai : Plantation des herbes aromatiques pour les cuisiniers.

Les résidents ont transmis leur savoir-faire aux enfants **mercredi 22 mai,** avec l'accueil de loisirs dans les jardinières du PASS (légumes, fleurs).

4ème Olympiades d'été

Jeudi 16 mai, six à huit résidents de chacune des six unités participaient aux nouvelles olympiades sur les ateliers de motricité, adresse, mémoire, odorat. Les résidents de l'unité Turquoise sont à nouveau les grands vainqueurs.

Niveau d'accessibilité bâtiments publics : Label A

Mercredi 10 avril, Marc Kerrien a reçu le maire de Langoëlan, Yann Jondot, nommé ambassadeur de l'accessibilité par la secrétaire d'état Sophie Cluzel. Paraplégique, Yann Jondot a proposé au maire noyalais et au responsable des services techniques Patrick Mahoudo de l'accompagner en fauteuil roulant, dans l'expertise de nos ERP (**É**tablissements **R**ecevant du **P**ublic).

Ainsi il a évalué la qualité de l'accessibilité de nos équipements, en faveur des personnes à mobilité réduite : place de l'église, salles de sports, école, cantine... Marc Kerrien a également évoqué le futur aménagement de la cour de la mairie.

Puis le maire a signé la « charte d'engagement pour l'accessibilité » et Noyal a obtenu le label A qui symbolise le niveau d'accessibilité.

A : réalisé - B : en réalisation - C : en étude.

Un autocollant du label A est maintenant apposé sur les deux panneaux d'entrée de Noyal, sur la D2.

La Crêpe Qui Roule

Formé au métier de crêpier à l'école d'hôtellerie de Vannes, **Manuel Renaudin** a bénéficié du Pass création proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie, pour lancer son activité. Il a aménagé son camion à sa façon, en food truck (camion restaurant) pour vendre des crêpes de froment, blé noir ainsi que des galettes de pommes de terre, à emporter.

Les crêpes sont proposées « à l'unité, natures ou garnies de beurre, de sucre, de pommes, ou de caramel au beurre salé, mais aussi à la demi-douzaine ou la douzaine ».

La farine de blé noir vient de la minoterie Le Stunff de Bieuzy-Les-Eaux, le beurre de Locmalo, tout comme les pommes de terre achetées localement. Manuel Renaudin se déplace à domicile pour toutes occasions évènements familiaux, manifestations associatives…

Food truck « La Crêpe Qui Roule »

Manuel Renaudin - Vente à emporter
Tous les jeudis, parking de la Maison des Jeunes
Horaires : **Consultez la page Facebook** 10h-20h
Réservation conseillée ☎ 06 60 94 63 09
La crêpe qui roule bzh

L'Arrosoir Fleuri

30 ans d'expérience de fleuriste ont emmené **Pascale Le Quéré** à Paris, Vannes et Arzon puis elle a exercé pendant 14 ans dans sa boutique du Pouliguen. Depuis mardi 16 avril, Pascale Le Quéré a posé ses valises à Noyal pour reprendre l'Arrosoir Fleuri.

Pour vous accompagner dans tout type d'occasion.
Pour décorer votre intérieur et extérieur.

L'Arrosoir Fleuri répond à vos demandes et livre dans les communes environnantes : des bouquets et compositions réalisés à partir de fleurs fraîches et des plantes.

L'Arrosoir Fleuri

Pascale Le Quéré - 4 avenue de la Libération
Mardi au samedi 9h-12h30 et 14h30-19h15
À partir de septembre dimanche 9h-12h30
Transmission florale
Livraison dans la journée à Noyal
☎ 02 97 08 20 96

La Maison funéraire

L'agence de **P**ompes **F**unèbres **G**énérales de Saint-Thuriau est délocalisée dans une nouvelle agence à Noyal depuis le lundi 3 juin 2019. PFG, leader des services funéraires existe depuis plus de 170 ans et est présent dans le pays pontivyen depuis de nombreuses années.
Dans l'agence de Noyal « La Maison funéraire », **Isabelle Yver**, conseillère funéraire à temps plein vous renseigne sur l'organisation des obsèques, la vente de monuments et la prévoyance.

Le funérarium comprend deux salons pour permettre aux familles de se recueillir près de leur défunt.

PFG SERVICES FUNÉRAIRES

PFG – La Maison funéraire

Isabelle Yver, conseillère funéraire -1 rue Marc Sangnier, en face du crématorium
24h /24h, 7j /7j ☎ 02 97 27 86 79

Bar Le Manoir

Après 30 ans au bar Le Manoir - fêtés le 1er avril 2019 -, Marie-Thérèse et Gilles Corbel ont fermé définitivement la porte lundi 10 juin à 15h pour une retraite bien méritée.
Leurs successeurs originaires de Pontivy **Marie-Claude**, aide-soignante pendant 28 ans dont 14 ans à Ty Noal accompagnée de son mari **Jean-François Le Guével**, salarié dans l'agro-alimentaire depuis 33 ans dont 14 ans aux Ateliers du goût, reprennent les commandes avec Céline, serveuse qui conserve son emploi. Après quelques travaux de rafraîchissement, le bar a ouvert ses portes jeudi 20 juin.

Bar Le Manoir
Marie-Claude et Jean-François Le Guével
27 avenue de la Libération ☎ 02 97 38 31 12
Lundi, mardi, mercredi et vendredi 6h-20h30
Jeudi 6h-14h **Samedi** 7h-20h30
Dimanche et jour de fête 8h-14h

Celtic elec

Avec un entrepôt basé à Kerfourn depuis huit ans, Celtic elec a ouvert en 2014 une vitrine rue de l'Ombre, qu'il a quittée en juillet 2018 pour travailler sur le projet d'un bâtiment plus adapté à son activité.

Ainsi la nouvelle installation de Celtic elec en juillet 2019 dans le Parc d'Activités Le Verger propose une surface de 260 m² pour accueillir une clientèle de particuliers et de professionnels.

Celtic elec
Damien Guernic, artisan électricien
PA Le Verger, rue Amiral Louis Coudé
☎ 02 97 38 35 09 ou 06 62 17 64 22
guernic.damien@gmail.com

Avec son équipe composée d'Émilie, conjointe et collaboratrice, ainsi que Simon, salarié, le chef d'entreprise **Damien Guernic** œuvre sur des chantiers dans le neuf comme dans la rénovation en électricité générale :

installation, chauffage, ventilation, alarme, domotique, dépannage.

Récompenses des Maisons Fleuries 2018

Associée aux 28 participants de Rohan, la commune offrait aux 36 lauréats des Maisons Fleuries une journée aux Floralies Internationales de Nantes **samedi 11 mai**.

« Fleurs à Vivre », thème de cette 12ème édition est inspiré d'une citation de Montaigne :

« *Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs* ».

C'est l'illustration de la place et de l'accompagnement des fleurs dans les grandes étapes de la vie de l'Homme.

L'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux après approbation par le conseil à la séance qui suit sont consultables à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune :

www.noyal-pontivy.fr **Rubrique** Mairie **Sous-rubrique** Les Élus ou onglet « **EN 1 CLIC** »

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 13 mai 2019 sous la présidence de M. Marc Kerrien, le maire, et a débattu des questions suivantes :

En début de séance, M. Lejas du cabinet Ouest Am, assurant la mission de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Nicolas, de l'aménagement du plan d'eau du Valvert, a présenté l'avant-projet et a fait un succinct rappel des scenarios.
La commission et le conseil municipal ont opté pour la suppression partielle du plan d'eau : queue d'étang, prise d'eau dans le ruisseau de Saint-Niel, parking sur l'entrée du site, sentiers ensablés tout autour de l'étang, placettes en platelage pour des vues sur des mares, ponton de pêche, aire de jeux.

Avis sur le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable sur le projet du PLUi arrêté avec les observations suivantes :

- Rétablissement des chiffres initiaux, soit 240 logements attribués à la commune au lieu des 209 indiqués
- Rectification du périmètre du Clandy, tel que modifié et validé en commission
- Rajout de trois bâtiments agricoles pouvant changer de destination
- Inscription « arbre remarquable » pour le pin centenaire situé sur la propriété de M. et Mme Sandret.

Projet de zonage des eaux pluviales, en annexe sanitaire du PLUi

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de zonage des eaux pluviales et autorise le maire ou son représentant, à organiser l'enquête publique réglementaire et à signer tout document relatif à cette affaire.

Modification des statuts : Protection et mise en valeur de l'environnement

L'adhésion à l'**É**tablissement **P**ublic **T**erritorial de **B**assin Vilaine nécessite un nouvel ajustement des statuts de Pontivy Communauté.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité valide les modifications apportées à l'article 8.6 – « Protection et mise en valeur de l'environnement » et d'ajouter deux nouveaux alinéas aux statuts de Pontivy Communauté : « Participation aux missions d'un EPTB », « Gestion d'ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique » et approuve les statuts ainsi modifiés.

Débat sur les orientations du projet de RLPi

M. le Maire expose l'état d'avancement de la procédure d'élaboration du **R**èglement **L**ocal de **P**ublicité **i**ntercommunal de Pontivy Communauté. Pontivy aura un autre règlement étant une commune de + 10 000 habitants.
Deux emplacements pour l'affichage communal et associatif noyalais existent pour les banderoles depuis 2018, devant la Maison des jeunes et au rond-point de Kerguilloten. Les palettes sont interdites.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité prend acte de la présentation et de la tenue d'un débat en séance sur les orientations générales du RLPi. Une réunion publique relative au RLPi est organisée dans la salle du conseil municipal le jeudi 23 mai à 19h, en présence de Pontivy Communauté.

Curage et nettoyage de la voirie communale en cas de coulées de boue

En mai et juin 2018, de violents orages ont touché la commune. Ces orages ont entraîné plusieurs coulées de boue sur l'espace public notamment.

✓ Considérant que la voirie communale est entretenue à l'état de viabilité par la commune ;
✓ Considérant que lors des phénomènes orageux et/ou pluies intenses, des coulées de boue provenant de parcelles agricoles peuvent avoir lieu de manière récurrente sur la voirie communale provoquant ainsi des dégradations exceptionnelles nécessitant un nettoyage de la voie et un curage des fossés ;
✓ Considérant que des programmes d'accompagnement existent à l'heure actuelle pour atténuer les dommages liés aux coulées de boue (aménagements bocagers, modification des pratiques agricoles, etc…) ;
✓ Considérant que des discussions vont être engagées avec les agriculteurs ciblés par ces coulées afin de les accompagner à mettre en place des solutions permettant d'atténuer ces phénomènes lors des prochains épisodes pluvieux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 26 voix pour et 1 abstention :

- Approuve l'exposé de Monsieur l'adjoint au maire
- Valide le principe de mettre en place un processus de financement de ce nettoyage et curage par les auteurs de ces dégradations à savoir les entreprises agricoles exploitant les parcelles attenantes à la voirie. Ce processus sera à mettre en place dans les cas où aucune discussion n'aboutirait à un consensus entre l'exploitant agricole et/ou le propriétaire et la commune permettant de limiter des dégradations futures.

Cession de parcelles

Cadastrées au lieudit La Lande du Net et situées rues de Pontigo et des Trois Fontaines, ces parcelles constituent pour l'ensemble des portions de voirie. Il est demandé à la commune de les acquérir, à titre gratuit, moyennant l'euro symbolique et de prendre en charge les frais de notaire.

Sports, associations (Laurent Foucault)

Vestiaires : étude complémentaire réalisée par Sprint Conseil à la demande de M. Le Dévédec.
L'avis de la commission est unanime et opte pour le scénario N°3 à savoir des vestiaires en modulaire industriel. Le projet retenu fera l'objet de plan et de garanties de la performance énergétique du bâtiment (automne 2019) pour atteindre le maximum de subvention de l'État. Le dossier de subvention pourra être déposé en décembre 2019 pour une réalisation du projet fin décembre 2019 ou début 2020 pour une durée de quatre mois.
Après en avoir délibéré, par 22 voix pour, une voix contre et quatre abstentions, le conseil municipal valide le projet de la construction d'un bâtiment en modulaire industriel qui s'avèrera plus rapide à construire et sera moins onéreux qu'un bâtiment tout corps d'état. Il autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.
Drainage du terrain B : la société Ropert réalisera le drainage du terrain de foot. Les travaux débuteront après la fête de la musique, pour une durée de quatre mois.
Minibus communal : financé par des partenaires, il sera mis à disposition principalement de l'ALSH en semaine et pendant les vacances puis aux associations le week-end à partir de septembre 2019.

Agriculture, environnement et patrimoine (Pierre-Vincent Bihoué)

Sortie aux Floralies de Nantes avec les lauréats du concours des maisons fleuries

Travaux, voirie (Michel Harnois)

La démolition de l'ancienne maison de retraite avance.
Le programme voirie 2019 a été attribué à l'entreprise Pigeon.

Prochain conseil : lundi 1er juillet 2019, 18h30, salle du conseil.

PLUi : Annulation de l'enquête publique

L'enquête publique n'aura pas lieu sur les mois d'août et septembre 2019 et est reportée au **printemps 2020**.

Le nouveau calendrier d'élaboration du **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme **i**ntercommunal est le suivant :
- **Automne 2019** : arrêt du projet de PLUi modifié pour tenir compte des observations et consultation de l'Autorité Environnementale sur les évaluations environnementales.
- **Fin 2019** : **consultation** des **P**ersonnes **P**ubliques **A**ssociées, **des communes** et de l'AE sur le projet de PLUi pendant une durée de 3 mois. **Mise à l'enquête publique du zonage eaux pluviales par les communes**.
- **Printemps 2020** : enquête publique portant sur le PLUi et le zonage d'assainissement des eaux usées.
- **Eté 2020** : approbation du PLUi.

Tech-No@l ? C'est un **espace multimédia** gratuit réservé aux Noyalais pour apprendre, comprendre, partager et se divertir autour des nouvelles technologies : ordinateurs, tablette, smartphone et consoles de jeux.

Tout au long de l'année, des ateliers sont organisés dans le cadre du « **Visa Internet Bretagne** » dont les objectifs sont simples : apprendre à utiliser internet, devenir autonome avec les outils numériques (courriels, réseaux sociaux, demandes administratives en ligne).

Bruno Fournier, l'animateur multimédia est « **Promeneur du net** » depuis plus d'un an, dispositif national financé par la Caf : le concept propose « une présence éducative sur Internet », pour permettre aux enfants et aux parents d'être accompagnés sur Internet, répondre à leurs sollicitations, leur inculquer les bonnes pratiques et les sensibiliser aux risques.

Promeneurs du Net

APPEL à BÉNÉVOLES pour le FESTIVAL du JEU

Cet été Tech-No@l proposera des formations aux personnes qui désirent devenir bénévoles lors du 5ème Festival du Jeu de Noyal-Pontivy sur quelques jeux de société (*Dice academy, Kingdomino, Loups-Garous, etc…*). **Informations, horaires et réservations** : https://wp.me/P9sPmd-1ax

Tech-No@l

Chapelle Sainte-Noyale
Artiste : Clément Cogitore
Entrée libre et gratuite
5 juillet – 31 août :
Tous les jours, sauf mardi 14h-19h
1er - 15 septembre :
Samedi et dimanche 14h-19h
Infos sur www.artchapelles.com

JOURNÉES du PATRIMOINE
Samedi 21 et dimanche 22 septembre
14h-18h – Entrée gratuite

Exposition d'anciennes photos
Dédicace de **l'auteure noyalaise Bernadette Lemarchand**
(née Jégard, fille de Lucien, de la rue de la Madeleine) pour
« Une valise bien trop lourde »

Née en 1948 dans une famille très modeste, Bernadette n'a pas manqué d'amour au cours des premières années de sa vie. À l'âge de six ans, elle doit cependant être placée en pension dans une école religieuse des Côtes d'Armor.

Avec sincérité, sensibilité et lucidité, elle brosse le portrait de la petite fille qu'elle a été, mais aussi celui d'un milieu et d'une époque.

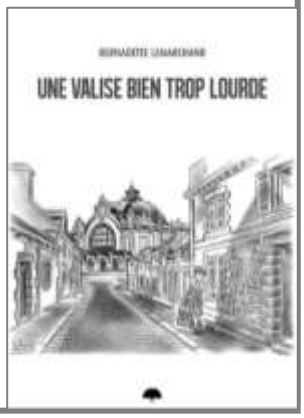

SALON des ARTISTES
Vendredi 18 au dimanche 20 octobre
10h-12h et 13h30-18h
Salle Lancelot - Entrée gratuite

Les artistes amateurs ou professionnels (écrivains, peintres, photographes…) exposeront leurs œuvres sur les thèmes :

« Fantaisie et nature »